



Les nouvelles Pyratelles

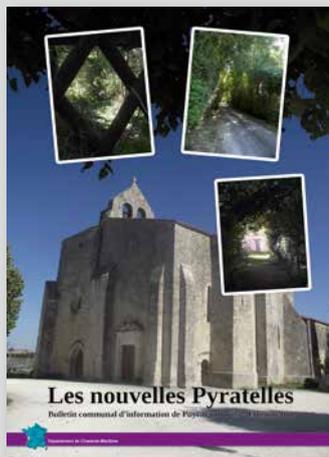
Bulletin communal d'information de Puyravault n°35 - Edition 2018





Sommaire

Minutes municipales.....	4
Budget.....	6
Etat civil.....	7
Accueil Familial.....	7
Assainissement.....	9
Recensement.....	9
Plantations 2016-2017.....	10
Spectacle de Noël.....	11
École.....	11
Intervillages.....	12
Cérémonie du 11 novembre.....	13
Repas de Aînés.....	13
Nettoyons la nature.....	13
Travaux.....	14
Sécurisation à l'entrée du village.....	15
Hommage à Henri Broum.....	17
Communauté de Communes.....	18
Amicale Villageoise.....	19
Qui est "Vous et les pirates"?.....	21
Tennis Club.....	21
Couleur Jade.....	22
Club de La Joie de Vivre.....	22
USAP.....	23



Les nouvelles Pyratelles Edition 2018 - N°35

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
Equipe rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Puyravault

Réalisation :
SARL Editions Conseils Informations
11 rue du Commandant Cousteau
33240 Saint André de Cubzac
Tél. 05 57 94 99 10
www.conseil-information.com



Chères Pyratelles, chers Pyratés,

Nous voilà déjà en 2018 et à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et du personnel communal, nous vous souhaitons ainsi qu'à tous vos proches, une excellente année 2018 !
Avant de dresser les grandes lignes de l'action municipale pour les 2 années à venir, permettez-moi de revenir sur ce que nous avons fait ensemble en 2017.

L'actualité fut encore riche avec de nombreuses réalisations (terrain de pétanque à l'Espace du Ruisseau, parking du cimetière, travaux importants sur la voirie...)

Nous venons également d'inaugurer la salle des Fêtes après avoir réalisé de gros travaux de rénovation, d'isolation et de mise aux normes (il reste à ravalier la façade au printemps).

Ces travaux marquent la fin d'un cycle de rénovation de tous les bâtiments communaux (l'Espace du Ruisseau, les toitures de la Mairie, de la salle des Fêtes, les ateliers communaux, l'Espace loisirs du Vieux Château d'eau, la rénovation et l'aménagement de la Mairie...).

J'en profite pour remercier les différents partenaires financiers qui nous ont accompagnés sur ces projets à hauteur d'environ 70 % sur un coût global de 350 000€.

Concernant l'actualité, l'équipe municipale travaille sur plusieurs projets autour d'un objectif unique, améliorer votre vie quotidienne !

Au printemps 2018 débutera sur Blaméré la 1ère tranche de travaux du dispositif d'assainissement collectif et de renouvellement des réseaux d'eau potable, ensuite les travaux continueront sur Puyravault les années suivantes (coût global pour l'assainissement collectif 2 760 000€ HT et 470 000€ HT pour le renouvellement des canalisations, intégralement pris en charge par le Syndicat des Eaux). Une réunion publique d'information aura lieu prochainement à la salle des Fêtes.

Nous profiterons également de ces travaux pour terminer l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique sur le village de Blaméré (rue de la Chapelle, rue d'En Bas...).

En outre, les premiers travaux d'aménagement et de mise en sécurité des entrées de villages débuteront au 2ème semestre 2018 par La Chardonnière (entrée Est de Puyravault, voir photos dans le bulletin).

Nous avons en fin d'année 2017, candidaté auprès du département suite à un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) en déposant un dossier pour l'aménagement et le partage de l'espace au cœur du centre-bourg de Puyravault.

Avec l'aide de Nature Environnement 17, nous réaliserons un sentier découverte et d'interprétation qui reliera les 2 villages et permettra à travers ce circuit pédestre de découvrir notre patrimoine naturel. Ce projet est financé par la Région Nouvelle Aquitaine, les associations locales de chasse seront associées à sa conception.

Nous avons vu, ces 2 dernières années de nombreux habitants arriver sur la commune. Des maisons anciennes ont été rachetées et rénovées et plusieurs permis de construire déposés. Ceci prouve que notre commune est attractive, bien située, accueillante et qu'il fait bon y vivre. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux arrivants et nous les invitons à participer activement à la vie communale.

D'ailleurs dans le cadre de l'élaboration du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat), nous allons dans les semaines à venir, déterminer le futur zonage des parcelles constructibles et les secteurs à densifier sur la commune pour la période allant jusqu'à 2030.

Comme le feront de nombreuses municipalités l'année prochaine, le conseil d'école, la commune et les parents d'élèves ont décidé de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019.

N'oubliez pas, pour vous tenir informés de la vie communale et associative de consulter régulièrement le site internet de la commune : www.puyravault17.fr

Avant de terminer cet éditorial, je tenais à rendre hommage à notre ancien Maire, Henri BROUM qui nous a quitté le 3 septembre 2017. Durant ses 3 mandats, il s'est beaucoup investi pour la commune à laquelle il était très attaché (voir l'article ci-après).

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a beaucoup travaillé, et pour les 2 dernières années, il y a encore de nombreux projets à faire aboutir. Je la remercie encore pour son engagement et sa détermination au service des Pyratelles et des Pyratés.

Que cette année 2018, vous apporte à toutes et tous, bonheur, travail, santé et espoir pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers !

Votre Maire, Raymond DESILLE

⇒ Minutes municipales

03 février 2017

Décision, avec 1 abstention, de laisser les communes de Chambon et Landrais se prononcer sur la décision de l'implantation d'un parc éolien (4 éoliennes) par la société SAS EOL D'AUNIS, sur leurs communes. Attribution gracieuse et à titre exceptionnel d'une case de columbarium dans le cimetière communal à M. Jean-Claude GRANGER, employé communal, décédé le 31 décembre 2016. Désignation comme référent titulaire « sécurité routière » : Monsieur Gérard ALAIRE et référent suppléant : Madame Annie JAUNAS. Autorisation, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches administratives nécessaires pour mettre à disposition temporaire un local communal (une partie du rez-de-chaussée de la bibliothèque) à Madame Sandrine BRAY, en attendant la construction de son cabinet d'ostéopathe sur la commune et fixe le loyer à 450 € mensuel charges comprises. Signature de la convention avec la SPA de la Rochelle, qui recueillera tout chien ou chat errant ou abandonné, qui lui serait déposé à son refuge de Lagord par les services de notre commune et effectuera toutes les démarches et recherches utiles pour retrouver les propriétaires ou assurer leur placement dans un nouveau foyer (sauf les chiens de 1ère catégorie). En compensation, notre commune s'engage à verser une participation de 449 €, avec effet au 1er janvier 2017.

- Compte rendu des groupes de travail :

- Développement durable : campagne de broyage 2017 début mars. Embellissement de la commune par la plantation de rosiers.
- Urbanisme, affaires agricoles, cimetière : prévision de la plantation de deux cyprès et la mise à disposition d'une brouette dans le cimetière.
- Site Internet : fréquentation du site internet satisfaisante.

17 mars 2017

Information sur la nécessité de remplacer Madame Line LHOUMEAU, membre de certains groupes de travail et déléguée à la commission « Environnement » de la CDC Aunis Sud (Monsieur le Maire avait informé auparavant les membres du conseil en envoyant par voie électronique la lettre de démission de Mme Line LHOUMEAU) :

- Voirie, bâtiment : Mme Annie JAUNAS et ajoute Mme Marie-Laure FELIX.
- Personnel, Communication et site internet : Mme Nathalie DEPRÉ
- Urbanisme, affaires agricoles, cimetière : pas de changement supplémentaire.
- Développement durable : M. Gérard ALAIRE

Pour la Commission Environnement de la CDC Aunis Sud : Mme Marie-Laure FELIX

Inscription du projet de réhabilitation de la salle polyvalente, d'un montant total estimé à 89 722,80 € HT, au budget 2017.

- approuve le compte administratif 2016, comme résumé de la manière suivante :

CLASSES	Solde en début de gestion	OPERATIONS DE L'EXERCICE			Résultat global	RESTES A REALISER		Resultat définitif
		Dépenses	Recettes	Résultat		Dépenses	Recettes	
Classes 1-2-3	-89 339,87	140 058,72	166 917,58	26 858,86	-62 481,01	600,00	17 408,00	-45 673,01
Classes 4-5								
Classes 6-7-8	109 406,31	392 273,35	456 115,47	63 842,12	173 248,43	0,00	0,00	173 248,43
TOTAUX		532 332,07	623 033,05	90 700,98	110 767,42	600,00	17 408,00	127 575,42

- approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2017 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	DEPENSES (€)	RECETTES(€)
INVESTISSEMENT	347 847,43	347 847,43
FONCTIONNEMENT	561 112,42	561 112,42
TOTAL	908 959,85	908 959,85

12 avril 2017

Présentation par EDF En et Volkswind de l'avancement du projet éolien Chambon – Puyravault aux membres du Conseil. Accord pour le calendrier chiffré des prestations pour le contrôle périodique des points incendie de la commune proposé par la Régie d'Exploitation des Services d'Eau de la Charente Maritime (RESE) pour la période de 2017 à 2019.

- 2017 : 525 € HT (entretien poteaux, bouches incendie et points d'eau naturels et artificiels)
- 2018 : 70 € HT (points d'eau naturels et artificiels)
- 2019 : 345 € HT (entretien poteaux, bouches incendie et points d'eau naturels et artificiels)

Recrutement d'un agent technique en contrat CAE de 20 heures : Monsieur Laurent BOURREAU.

Versement sous forme de subvention de la recette obtenue de la vente de coupe de bois 2016-2017 (Bois de Benon section Blameré), après déduction des frais de garderie, comme suit : article 6574 : 249,55 € à la Coopérative scolaire de Puyravault et 499,09 €, (les 2/3 restants), à l'Amicale Villageoise de Blameré.

Versement des subventions suivantes, pour un montant total de 2 077,64€, étant entendu que seuls pourront prétendre les associations ou organismes qui en auront fait la demande et qui présentent leur bilan comptable : ACCA Chasse Puyravault pour 60 €, Amicale villageoise de Blameré, reversement coupe de Bois 2/3 pour 499,09 €, Association Couleur de Jade (M. Gérard ALAIRE, en tant que membre de l'association n'a pas pris part à ce vote.) pour 100 €, Union des Propriétaires et Chasseurs de Blameré pour 60 €, ADDEVA 17 (Mme Annie JAUNAS, en tant que membre de l'association n'a pas pris part à ce vote.) pour 60 €, Coopérative scolaire PUYRAVAULT, reversement coupe de Bois 1/3 pour 249,55 €, Coopérative scolaire Puyravault pour 500 €, France Alzheimer de la Charente-Maritime pour 50 €, Association un hôpital pour les enfants pour 50 €, Société Protectrice Animale (rappel DCM du 03 février 2017) pour 449 €.

12 mai 2017

Versement d'une subvention d'un montant de 300 € à l'Union Sportive Aunisienne Puyravault (USAP).

Commission développement durable : Achat d'un débroussaillier (réciprocateur) pour le nettoyage des trottoirs, d'une nouvelle table de pique-nique pour être installée au bois Favaud, d'un hôtel à insectes et des nichoirs pour être installés près de l'école et poursuite du fleurissement de la commune.

31 mai 2017

Versement d'une subvention de 150 € à l'association des parents d'élèves « Vous et les pirates ». Dans le cadre de l'inventaire des zones humides nécessaire pour l'élaboration du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la Communauté de Communes Aunis Sud, et comme le prévoit le SAGE (Sèvre Niortaise marais Poitevin), la commune de PUYRAVAULT doit

mettre en place un groupe d'acteurs locaux de 15 personnes maximum chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire, réalisé par un prestataire de services : le Conseil Municipal désigne comme membres de ce groupe pour l'inventaire des zones humides : Raymond DESILLE, Maire, Marie- Laure FELIX (représentante Syndicat de rivière), Gilles RAMBEAU (agriculteur et élu), Jean-Claude BROUM (agriculteur), Jean-Luc GRASSIOT (agriculteur), Alain OLIVIER (agriculteur extérieur à la commune), Serge MICHAUD (ancien ayant la mémoire de l'avant-remembrement), Jean DUPUY (représentant association communale), Christophe LE DORIDOUR (chasseur et représentant d'une association de chasse), Willy DRAPAU (chasseur et représentant d'une association de chasse), Jean-Louis JOURDAIN (propriétaire foncier), un représentant de Nature Environnement 17, un représentant du Syndicat de la Propriété Privé Rurale et Agricole de la Charente-Maritime, un représentant de la Communauté de communes Aunis Sud et un représentant de ONEMA 17 (Office national de l'eau et des milieux aquatiques). Autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réalisation d'une étude d'inventaire (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydraulique et des plans d'eau entre la commune de Puyravault et la Communauté de Communes Aunis Sud.
Réflexion sur l'installation d'un distributeur à pain.

30 juin 2017

Accord pour le versement de l'indemnité de conseil au taux de 100% paran, à Monsieur Eric ARSICAUD, receveur Municipal. Renouvellement du contrat avec CONVIVIO PRO (prix du repas scolaire à 2,48 € TTC pour l'année scolaire 2017-2018). Décision de mettre en vente le bien immobilier (logement et constructions annexes (ancienne classe, 2 garages et préau) situé 1, rue du Stade à Puyravault, au prix de 98 000 € (suivant les estimations des professionnels contactés).
Compte-rendu du conseil d'école : effectifs de la rentrée scolaire 2017/2018 : à Puyravault : 21 PS, 14 MS et 16 GS soit 51 enfants et à Vouhé : 12 CP, 19 CE1, 26 CE2, 19 CM1 et 9 CM2 soit 85 enfants, 136 enfants sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

8 septembre 2017

Une minute de silence en hommage à M. Henri BROUM, maire de la commune de 1977 à 1989 et de novembre 1990 à 1995.
Décision à l'unanimité, d'affecter la parcelle 5P (Faigneau) de 6,16 ha, selon les modalités habituelles et de reconduire le versement de la recette obtenue de la coupe de bois 2017-2018, après déduction des frais de garderie : 1/3 à la Coopérative Scolaire de Puyravault et les 2/3 restants à l'Amicale villageoise.
Exposé de la répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) des ressources entre les 27 communes et la Communauté de Communes. Pour 25 communes, attribution du même montant que celui versé en 2015 et attribution du montant correspondant au droit commun pour 2 communes. Pour Puyravault 12 363,86 € pour 2017. Information relative à l'appel à manifestation d'intérêts, lancé par le Département, concernant la redynamisation des centres-bourgs, autorisation à M. le Maire à déposer dans ce cadre un dossier de candidature concernant l'étude de faisabilité sur la réalisation d'un aménagement de sécurisation du centre bourg (sens unique, trottoir, partage de l'espace...) et sollicitation des financements pour la réalisation de ces projets. Vente du bien communal 1 rue du Stade : le conseil municipal accepte la proposition à 93 000 € net vendeur de M. DANIEL et donne tout pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette vente. Information du vol du babyfoot.

30 septembre 2017

Intercommunalité : débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre du PLUiH de la CDC Aunis Sud : Monsieur le Maire présente au conseil municipal les grands principes

du PADD : Principe n°1 : renforcer la qualité de vie et préserver l'identité du territoire, Principe n°2 : s'appuyer sur un environnement qualitatif pour renforcer et impulser de nouvelles dynamiques économiques, Principe n°3 : profiter de l'attractivité du territoire pour rééquilibrer le développement et répondre à l'ensemble des besoins en termes d'habitat.

Pouvoir donné au Maire pour signer la convention avec la société SAS FERME EOLIENNE DE CHAMBON et PUYRAVAULT sise à Paris, pour l'utilisation des chemins et tous autres documents permettant la bonne réalisation du projet éolien, de sa construction à son démantèlement. Il est entendu que les autorisations consenties ne s'appliqueront qu'en cas de concrétisation du projet, dûment autorisé par le Préfet de Charente-Maritime (M. Gilles RAMBEAU et M. Olivier MURZEAU, propriétaires et Mme Janie ROLAND-TUFFET, ayant droit, quittent la salle du conseil et ne prennent part ni au débat, ni au vote). Autorisation pour le déclassement de l'emprise d'environ 580 m² issue de la parcelle cadastrée section C876 (école publique), en vue de sa cession ultérieure. Décision d'ajouter comme membres du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides : l'AAPPMA (Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et Tourisme et Pêche en Charente-Maritime), qui se trouve 5 rue Chante-Caille - ZI des Charriers (Route de Chermignac) - BP 20124 - 17104 SAINTES et un représentant de la CLE (commission locale de l'eau) du SAGE (Sèvre Niortaise et Marais Poitevin) le Président, M. François JOSSE.

17 novembre 2017

Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2017 qui donne un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours et décision du conseil municipal, à l'unanimité, pour le retour à la semaine de quatre jours et de ne pas reconduire les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) pour la rentrée 2018. Autorisation de signer la convention avec la SPA de la Rochelle, qui recueillera tout chien ou chat errant ou abandonné, qui lui serait déposé à son refuge de Lagord par les services de notre commune et effectuera toutes les démarches et recherches utiles pour retrouver les propriétaires ou assurer leur placement dans un nouveau foyer (sauf les chiens de 1ère catégorie) pour une participation de 497 €, avec effet au 1er janvier 2018. Accord du département pour le versement d'une subvention de 1 308,60 €, soit 30 % du montant des travaux HT (4 362,00 €) pour la création du terrain de pétanque à Blameré. Avis défavorable à l'installation des chevaux de Monsieur CINET, sur le terrain communal à Blameré « derrière les Mottes » car il y a le projet de création d'une mare.

13 décembre 2017

Présentation d'un diagnostic financier 2016 établi par la communauté de Communes Aunis Sud. Validation des nouveaux règlements de location de la salle des fêtes et des espaces communaux rédigés par le groupe de travail « fêtes et cérémonies ».

Accord pour les modifications, proposées par la commission « spéciale bois de Blameré », du règlement de la coupe de bois 2017/2018 comme détaillées ci-dessous :

- Chaque affouagiste pourra bénéficier jusqu'à 12 stères de bois.
- L'exploitation en sera effectuée, après partage sur pied, par les affouagistes sous la responsabilité des 3 garants dont les noms suivent : Jean-Marie GINESTE, Jérémy LAGEDAMON et Alain PELLERIN. Lesquels seront soumis solidairement à la responsabilité déterminée à l'article L138-12 du Code Forestier.

Information sur l'envoi du dossier Appel à Manifestation d'intérêt pour la redynamisation des centres bourgs au Département de la Charente-Maritime. Rappel du projet envisagé, à savoir la mise en place d'un sens unique de circulation, la sécurisation des entrées du centre bourg et intégrer des espaces partagés entre piétons, cyclistes et véhicules.

➤ Budget

Présentation brève et synthétique du budget 2017 de la commune de PUYRAVAULT

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, spécialité et équilibre.

Le budget primitif de la commune a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau de qualité des services ;
 - De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- Il est présenté avec la reprise des résultats de 2016.

Le vote d'un budget communal répond à quelques principes :

1. Le budget est voté pour l'année civile mais il doit être voté avant le 15 avril.
2. Le budget primitif 2017 a été voté le vendredi 17 mars 2017.
3. La commune gère le budget général qui retrace de nombreuses activités communales (administration, entretien des voiries et espaces publics, équipements sportifs, activités périscolaires ...) financées essentiellement par les dotations de l'Etat et les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières).
4. Le budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et en investissement.
5. Le budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements.
6. La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement. L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer des dépenses d'investissement.

La commune doit faire face à une très forte diminution des dotations versées par l'Etat :

En 2017, la commune percevra 68 685 euros de dotations de la part de l'Etat (contre 75 595 euros en 2016).

Ces dotations représentent pour l'année 2017, 19 % des recettes de fonctionnement du budget général. Ces dotations sont essentielles pour la commune et le financement de ses services publics.

Les orientations et projets municipaux pour l'année 2017 :

Depuis plus d'un an, la commune a fait le choix de ne pas faire subir la baisse des dotations de l'Etat aux citoyens de Puyravault.

1. Pour l'année 2017, la commune, malgré la baisse des dotations de l'Etat, a décidé de limiter la hausse des taux d'imposition à 1 % sur les trois taxes, (la taxe d'habitation passe de 7,60 % à 7,68 %, le foncier bâti de 17,98 % à 18,13 % et le foncier non bâti de 57,42 % à 58 %).
2. Faire des économies de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat mais sans détériorer la qualité des services publics communaux.
3. Continuer à mener des investissements dont la commune, les citoyens et les entreprises locales ont besoin, en dépit des moyens financiers restreints.

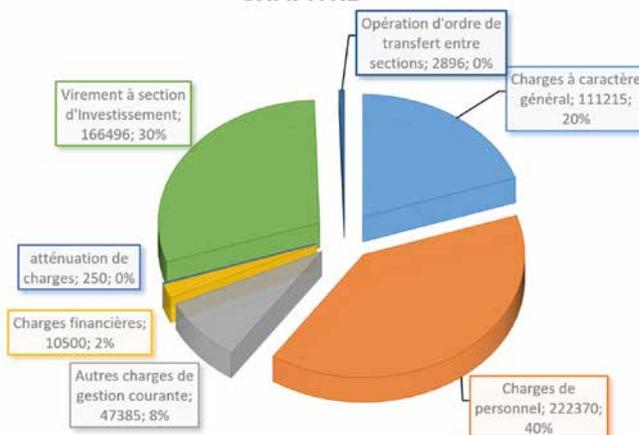
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget adopté s'équilibre à 561 112,42 € et fait apparaître un excédent de 166 496,42 euros qui permet de financer les investissements. C'est l'autofinancement.

Les dépenses

- Charges à caractère générales : elles se composent des achats, des prestations des services extérieurs... Exemples : eau, électricité, téléphonie, portage repas pour la cantine scolaire, fournitures administratives, fournitures scolaires, entretien des matériels, assurances...)
- Charges de personnels : elles regroupent notamment les rémunérations et les charges sociales mais aussi les impôts et taxes qui s'y rapportent.

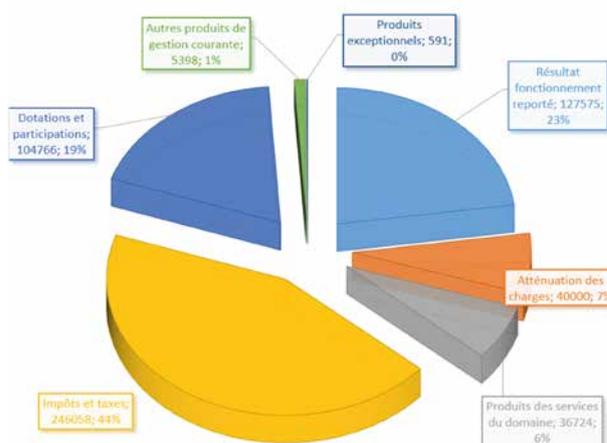
BP 2017 : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



Les recettes

- Produits des services, ventes : ce sont les recettes générées par la cantine scolaire, les garderies municipales, la location de la salle polyvalente ...
- Atténuations de charge : les versements de l'état pour les emplois aidés (Emploi d'Avenir) et les remboursements de salaires pour les employés en arrêt de maladie (à partir du 11ème jour)
- Autres produits : les revenus immobiliers (loyers).
- Produits exceptionnels : ces recettes correspondent à une indemnité d'assurance pour la réparation d'un vitrage à l'école.

BP 2017 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



ETAT CIVIL

Naissances

- Paul MICHAUD
né le 03 avril
- Tinahé RAMBEAU
né le 17 juillet
- Éwen LAGEDAMON
né le 04 août
- Théa MERCIER
née le 08 septembre
- Julia DELILE
née le 14 octobre

Mariages

- Nadine BARBEAU et Xavier RAMBEAU
le 13 mai
- Emilie VERGNAUD et Sébastien SIMONNEAU
le 1^{er} juillet
- Nadia CADET et Olivier VENANT
le 08 juillet
- Jennifer PERIGNON et Olivier RAMBEAU
le 23 septembre
- Virginie LIGNERON et Aldo ROLIN
le 02 décembre

Décès

- Marcel TARDET
le 22 décembre 2016
- Jean-Claude GRANGER
le 31 décembre 2016
- Marguerite MARET
le 26 janvier 2017
- Rémi GIRAUDEAU
le 19 mars 2017
- Cindy BOURDET
le 22 juin 2017
- Henri BROUM
le 03 septembre 2017

Accueil Familial

Ouvrez votre porte à une personne âgée ou à un adulte handicapé et devenez accueillant familial

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes.

Particulièrement développé en Charente-Maritime, ce mode d'accueil constitue une possibilité d'hébergement très appréciée par les personnes âgées et handicapées ne souhaitant ou ne pouvant plus rester dans leur logement.

Le Département, qui agréé et forme les accueillants familiaux, souhaite développer ce mode d'accueil créateur d'emplois et de solidarité.

Si vous êtes intéressé par ce métier, contactez les services du Département au 05.46.31.73.36 / da-esms@charente-maritime.fr.

Plus d'information sur le site charente-maritime.fr

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU VOUS ENVISAGEZ UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE



- Vous souhaitez travailler chez vous.
- Vous appréciez les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.
- Vous êtes locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL POUR PERSONNES ÂGÉES OU ADULTES HANDICAPÉS

ILS ONT OUVERT LEUR PORTE :



Olivier, 57 ans



Malodie, 24 ans



Charlie, 34 ans



Marie-Françoise, 56 ans

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET :



www.puyravault17.fr

- Consultez toutes les décisions communales
- Découvrez les travaux de la commune
- Facilitez toutes vos démarches administratives en ligne
- Découvrez les informations de l'école
- Suivez la vie des associations
- Notez les évènements de l'agenda
- Et bien d'autres informations....



www.puyravault17.fr

Bon Surf !



➤ Recensement

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'État.

Cette démarche citoyenne permet l'**inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées

www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69

Courrier : Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX



DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

➤ Assainissement

Janvier 2018 – Assainissement collectif du Bourg et de Blameré

La commune de Puyravault et le Syndicat des Eaux (SDE17) travaillent depuis plusieurs années sur le dossier de mise en place de l'assainissement collectif du Bourg et de Blameré. Le projet établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre Artelia prévoit :

- La création d'une station de traitement des eaux usées de 750 équivalent-habitants, de type « filtre planté de roseaux » situé entre le Bourg et Blameré,
- La mise en place de 4,5 km de conduites de collecte gravitaires, 243 branchements, 5 postes de refoulement, 3,3 km de conduites de refoulement ;
- Le renouvellement du réseau d'eau potable de Blameré en parallèle de l'assainissement.

Le montant total de l'opération s'élève à 3,3 millions d'euros, dont le financement (hors travaux de raccordement en partie privative) est assuré par le SDE17, avec les subventions du Département et de l'Agence de l'Eau.

Sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires (dossier de déclaration « loi sur l'eau »), 2018 devrait voir se concrétiser la première tranche de ces travaux d'un montant de 1 500 000 € HT. Cela concernera la mise en place de la station d'épuration et la desserte en réseaux

de Blameré. Les réseaux d'eau potable seront également renouvelés en tranchée commune (500 000 € HT). Viendront ensuite les tranches de réseau sur le bourg de Puyravault, d'un montant de 1 300 000 € HT.

L'exploitation de l'ensemble de ces ouvrages sera confiée à la RESE.

Afin d'apporter tous les renseignements utiles aux futurs usagers du service, une réunion publique d'information aura lieu au cours du premier semestre 2018. En préalable à cette séance, la commune a souhaité vous donner quelques éléments de cadrage :

Quelques semaines avant le début des travaux, un dossier complet sera adressé par la RESE aux propriétaires des immeubles qui vont bénéficier du service afin de préciser les modalités techniques, administratives et financières du futur service d'assainissement. Le réseau est destiné à recevoir uniquement les eaux usées « domestiques » des immeubles (« eaux ménagères » et « eaux vannes »), tout autre nature d'effluent devra faire l'objet d'une convention spécifique avec l'exploitant et le SDE17. Pour le bon fonctionnement du réseau public, le rejet dans le réseau d'assainissement des eaux pluviales et de drainage est proscrit, de même que l'envoi dans le réseau de

lingettes, même dites « biodégradables ».

Le raccordement se fait au niveau d'un tabouret positionné par le SDE17 en limite de propriété.

Les travaux de raccordement en partie privative sont à la charge du propriétaire. En fonction des situations particulières de chacun (vétusté de l'immeuble, conditions de ressource), des aides peuvent être sollicitées auprès de certains organismes (ANAH, caisses de retraite, Département). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter SOLIHA (« Solidaires pour l'Habitat ») dont les locaux sont situés à Périgny.

Le raccordement des immeubles desservis est obligatoire dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public (article L 1331-1 du Code de la Santé Publique). Toutefois, pour les immeubles disposant d'un système d'assainissement individuel de moins de 10 ans et en bon état de fonctionnement (contrôle de moins de 4 ans faisant foi), des demandes prolongations de délais pourront être sollicitées auprès du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) uniquement une fois la mise en service du réseau effectuée.

➤ Plantations 2017

Les heureux parents des enfants nés en 2016 ont été conviés à la plantation d'un arbre chacun, le samedi 7 janvier 2017 au Fief des Grandes Versennes, au bout du chemin des épinettes à la plantation des chênes truffiers communaux.

Après un petit discours de Raymond DESILLE, notre maire, les 8 familles présentes ont pu choisir une essence d'arbre à leur convenance et l'emplacement adéquat.

Il n'y avait plus qu'à planter !



Ainsi 11 arbres ont été plantés pour nos "nouveaux arrivants" :

Chacune des familles a pu ensuite, rejoindre la salle des fêtes pour assister aux vœux du maire, où elles se sont vues remettre un certificat ainsi qu'un cadeau.

➤ Spectacle de Noël

Le conseil municipal a été très heureux d'accueillir les enfants, leurs parents et grands-parents de la commune pour partager ensemble la représentation de Noël « SOS La Planète ».

Il s'en est suivi un goûter et la venue du Père Noël qui a offert à chacun de nos 44 petits bambins un livre. Quel bonheur de voir leurs yeux briller !!



➤ École

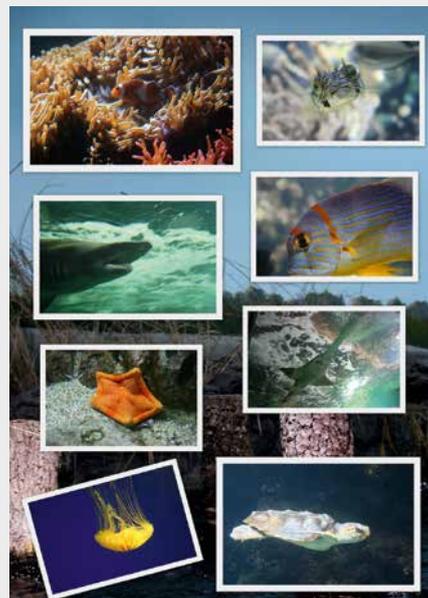
L'école maternelle « L'Ilot Pyraté »

Une année scolaire à l'école maternelle de Puyravault c'est :

- Le Marché de Noël avec la venue du Père Noël dans les classes et la vente des objets fabriqués par les enfants.
- Une sortie au cinéma de Surgères
- Le carnaval à l'école
- Une sortie au Cirque Arlette GRUSS
- La semaine de la maternelle avec « portes ouvertes » à l'école et ateliers sur le thème du jardin
- La compagnie « Bap Di Boup » et son spectacle musical



- La participation au Prix des Incorruptibles (vote parmi une sélection, d'un album jeunesse)
- Une sortie à l'Aquarium de La Rochelle. Au programme, pique-nique, visite et activités pédagogiques



- L'année scolaire s'est conclue par la traditionnelle fête des écoles à Vouhé avec danses et chansons.



Dimanche. 9 Juillet à Saint Germain de Marencennes

Jeux 2017 Intervillages
Entrée Gratuite

Aigrefeuille d'Aunis

- Ballon
- Ciré d'Aunis
- Forges
- Puyravault
- St Germain de Marencennes

Une journée de jeux et d'animations
Ballade en poney
Tombola
Buvette Et Restauration Rapide sur place

dès 9h

la Charente Maritime | Aunis-Saint-Germain | VE | GARAGE BOINGS | cy.lad | InterMarché | Aigrefeuille d'Aunis

imprimepar.eres.com - www.intervillages.com - la.mairie.saintgermainde-marencennes.fr



MAIRIE ET AGENCE POSTALE

5 rue du Stade 17700 PUYRAVAULT

Téléphone 05 46 68 98 16

Courriel..... commune.puyravault@orange.fr

Site..... www.puyravault17.fr

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi..... de 10h30 à 12h30

mercredi et samedi..... de 9h à 12h30

Secrétaire..... Nathalie BUREAU

Permanence du Maire

mercredi et samedi..... de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus :

Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48

Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13Annick BOINOT, 3^e adjoint 05 46 68 93 48Gilles RAMBEAU, 4^e adjoint 05 46 68 93 84**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

15 rue de la Garenne - 17700 PUYRAVAULT

Horaires d'ouverture pour 2018..... de 9h30 à 11h30

les jeudis 18 janvier, 8 février, 8 mars, 5 avril, 31 mai et 21 juin

ASSOCIATIONS COMMUNALES**Amicale villageoise**

Président : Jean DUPUY

2 Route de la Mâcre 05 46 68 97 34

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPAU

4 rue Pierre François Audry 05 46 35 56 51

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Cassandre CHEVOLEAU 06 47 93 23 43

Club des Aînés de la « Joie de vivre »

Regroupement avec le club de Vouhé

Tennis-Club de Puyravault

Président : Philippe BOINOT

10 Route de la Chardonnière 05 46 68 93 48

Union Sportive Aunisien Puyravault (USAP)

Co-Présidents : Joël CLEMENCEAU et Gilles RAMBEAU

6 rue du Grenadier 05 46 68 93 84

Amicale des Chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Christophe LE DORIDOUR

2 rue de la Chapelle 05 46 68 98 53

PUYRAVAULT**MEMENTO MUNICIPAL**
Les Formalités... où se renseigner ?**Carte Nationale d'identité / Passeport :**<https://passeport.ants.gouv.fr>**Carte d'Electeur**(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

N'hésitez pas à consulter le site de la commune, où vous pourrez retrouver toutes ces informations :
www.puyravault17.fr

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur. Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.

Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains

doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

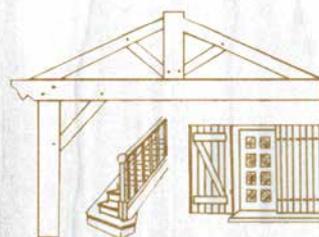
Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

URGENCES

Pompiers.....	18 ou 112
Gendarmerie.....	17
SAMU.....	15
Centre Antipoison.....	05 56 96 40 80
SOS Femmes battues.....	3919
(du lundi au samedi de 8h à 22h et jours fériés de 10h à 20h)	
Allô Enfance en Danger.....	119

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com

P.F. SECOURGEON

*Libre choix du lieu de séjour en chambre funéraire
Organisation complète des obsèques
Monuments - Caveaux*

14, rue Alfred de Vigny - SURGÈRES

26, rue d'Aunis - AIGREFEUILLE

Tél. 05 46 07 49 06

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

- Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.
- **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



DESCO PNEUS

Entretien
& révision
Véhicules
toutes
marques



Pneumatiques
Géométrie
Amortisseurs
Freinage
Climatisation

GARAGE EXPERT

ZI OUEST - SURGÈRES - 05 46 07 00 90

Denis MARCHAND



Peinture
Ravalement de façades

Papiers peints
Revêtements de sols & murs

3, rue Alfred de Vigny Tél. : 05 46 07 24 06
17700 Surgères Port. : 06 80 96 89 07
sarlmarchand.denis@sfr.fr Fax : 05 46 52 27 14



RESEAUX ELECTRIQUES – TELECOMMUNICATION - EAU POTABLE - GAZ
ECLAIRAGE PUBLIC – MISE EN VALEUR – ILLUMINATIONS DE NOEL

INEO AQUITAINE
Agence Réseaux Charentes
Centre de travaux de La Rochelle
Zi de la Loge
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Tél : 05.46.00.97.80 Fax : 05.46.00.97.81

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	Une journée semaine excepté vendredi, week-end et fériés		week-end	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
Habitants de la commune	70€	100€	150€	200€
Extérieurs	140€	200€	300€	400€
Associations locales	Gratuit			

CAUTION : 600 €

ESPACE LOISIRS DU RUISSEAU

	JOURNEE EN SEMAINE OU WEEK-END		
	Office, préau, sanitaires, hangar	Salle et sanitaires	
Habitants de la commune	50€	20€ ETE	30€ HIVER
Associations locales	Gratuit		

CAUTION : 200 €

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	WEEK-END
Habitants de la commune	50€
Associations locales	Gratuit

CAUTION : 200 €

DÉCHETTERIE

VOUHÉ (D205 - entre Puyravault et St Georges-du-Bois)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-17h			9h-12h30
PRINTEMPS-ETE 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h			9h-12h30

SURGERES (zone industrielle ouest)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ETE 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES AU QUOTIDIEN

Voici, à titre d'exemple, quelques petits gestes éco-citoyens que vous pouvez effectuer au quotidien pour réduire de façon sensible votre impact sur l'environnement :

- Acheter des produits avec un **label écologique certifié** : NF environnement, Ecolabel, AB, Nature et Progrès, NaturePlus, Cosmétique Bio...
- **Trier les déchets** : en France, nous jetons actuellement environ 460 kg de déchets par personne chaque année.
- **Réduire nos déchets** en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables.
- **Réparer ou donner** au lieu de jeter.
- **Economiser l'eau** : prendre une douche au lieu d'un bain, par exemple et couper l'eau pendant qu'on se brosse les dents...

- **Réduire sa consommation d'électricité** : ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille et les arrêter totalement, éteindre la lumière en quittant une pièce, utiliser des moyens de chauffage écologiques...
- Dans l'alimentation : **acheter des produits peu transformés** et emballés, préférer les produits vendus en vrac ou à la coupe, acheter au fur et à mesure en fonction de ses besoins...
- Consommer l'eau du robinet en installant un **système de filtration d'eau** si nécessaire ou dans des bouteilles en verre : ne pas acheter de l'eau en bouteille plastique
- **Refuser la publicité** dans la boîte aux lettres en y apposant un autocollant « STOP PUB »
- **Rapporter ses médicaments** en pharmacie.

DATES A RETENIR

3 mars

Loto à St Georges du Bois, organisé par l'USAP

21 avril

Repas dansant à St Georges du Bois, organisé par l'USAP

5 mai

Concours de palet + boules à St Georges du Bois, organisé par l'USAP

6 mai

Journée Thierry, proposée par l'Amicale Villageoise à l'Espace du ruisseau

13 mai

Vide-grenier à Puyravault, organisée par l'Association des Parents d'Elèves

2 juin

Marche semi-nocturne à Blameré, organisée par l'Amicale Villageoise

18 juin

Tournoi à 7, à St Georges du Bois, organisé par l'USAP

26 juin

Kermesse, Tombola du RPI à Puyravault

8 juillet

Vide-grenier à Blameré, organisée par l'Amicale Villageoise

13 octobre

Choucroute à Puyravault, organisée par Couleur Jade

18 novembre

Bourses de l'enfance à Puyravault, organisée par Couleur Jade

8 décembre

R'Thon avec véhicules de rallye

ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Ecole maternelle « l'Îlot Pyraté » de PUYRAVAULT (PS, GS, MS)

Adresse..... 3 Chemin Vert - 17700 PUYRAVAULT

Tél.....05 46 68 98 12

Ecole élémentaire de VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

Adresse..... 9 rue du Stade - 17700 VOUHE

Tél.....05 46 68 94 27

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal a pris la décision de revenir à une organisation scolaire sur 4 jours, sans les Temps d'Activité Périscolaire à compter de la rentrée de septembre 2018.

ALSH « Les Petits Galopins »

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Adresse..... 107 rue du Stade - 17700 ST GEORGES DU BOIS

Tél.....05 46 51 61 57

Calendrier des vacances scolaires 2018

VACANCES D'HIVER.... du samedi 10 fev. au dimanche 25 fev.

VACANCES DE PRINTEMPS du 7 avril au 22 avril

GRANDES VACANCES 7 juillet

RENTREE SCOLAIRE 3 septembre

VACANCES DE LA TOUSSAINT du 20 oct. au 4 nov.

VACANCES DE NOEL du 22 décembre au 6 janvier

ASSISTANTES MATERNELLES

(affichage à la mairie)

BUREAU Patricia

3 boucle du Bourrelier, Tél : 05 46 01 74 38 – 06 81 98 19 95

COUSIN Claudia

2bis rue de la Garenne, Tél : 05 16 19 28 21 – 06 50 25 69 03

POISSY Elisabeth

15 Chemin Vert, Tél : 05 46 09 96 78 – 06 76 46 59 45

RIAND Evelyne

8 Route de la Chardonnière, Tél : 05 46 68 93 49

ROUAULT Ingrid

9 Chemin Vert, Tél : 05 46 00 85 67 – 06 09 87 12 35

UGILLE Adeline

8 rue de la Garenne, Tél : 05 46 67 37 71 – 06 68 20 15 02

VIVIER Fanny

3 impasse du Bouvier, Tél : 05 46 01 63 86 – 06 37 72 21 68

Aldo ROLIN
Plombier chauffagiste

Poêle à bois et granulés
Chauffage - Sanitaire
Dépannage
Energies renouvelables
Entretien
Ramonage
Electricité

3 bis rue de la Garenne - 17700 Puyravault
06 84 69 38 94 - 05 46 00 76 05
aldo.plombier@orange.fr

Editions **Conseils-Informations**
COMMUNICATIONS TERRITORIALES

MADE IN FRANCE

www.conseil-information.com

print 33
Imprimerie en ligne

Flyers, dépliants, 3000 modèles
100% personnalisables en ligne

05 57 94 99 10 - **www.print33.fr**

LISTE DES ENTREPRISES

- Brigitte et Patrick FRANÇOIS, chambres d'hôtes, 9 rue de la Garenne
- Jean-Alfred HOARAU, maçon, 18 rue d'en Haut, Blameré
- Raymond NICOLAS, éleveur de chiens, le Bois des Bossées
- OUEST PLAFONDS, Jérôme RABILLÉ, carreleur - poseur plafonds tendus, 3 Boucle du Bourrelier
- Aldo ROLIN, plombier - chauffagiste, 3bis rue de la Garenne
- Aurélien SIMONNEAU, menuisier, 1 lotissement Bel épi
- Olivier MOYAUX, menuisier, 2 rue de Vouhé
- Sandrine BRAY, ostéopathe, 19, chemin du moulin
- Licie CHARTIER, esthéticienne à domicile, lotissement Bel épi
- Cyril DANIEL, peintre, 1 rue du Stade

➤ Cérémonie du 11 novembre

Avant d'aller rendre hommage aux personnes tombées pour la France au monument aux morts, les membres du conseil municipal entourés de quelques administrés, sont passés par le cimetière pour fleurir d'un bouquet de roses, les tombes des anciens-combattants.



➤ Nettoyons la nature

Le dimanche 12 mars 2017, une vingtaine d'habitants de la commune est venue participer à l'action proposée par la municipalité « Nettoyons la nature ».

Equipées de gants, de gilets jaunes et de sacs poubelles noirs et jaunes, deux équipes ont rempli avec brio cette mission sur nos deux villages, sans oublier le « Bois des Cruges ».

Un grand merci aux petits et grands pour cette matinée, qui s'est terminée à l'Espace du Ruisseau autour d'un café accompagné de muffins...



➤ Repas de Aînés

SAMEDI 2 DECEMBRE 2017

La salle des Fêtes est fin prête à accueillir nos 36 convives pour le traditionnel repas des aînés.



- Kir
- Croustade de Montbéliard et reblochon
- Filet de sabre aux moules
- Carré de porc miel et épices
- gratin dauphinois
- Fromages et salade
- Succès au chocolat sauce caramel
- Café - vin petit pont blanc et rouge

Repas préparé par le restaurant « Le Vieux Puits » de Surgères.

Le service a été assuré par deux jeunes filles du village, Camille et Adélaïde, qui ont elles aussi passé un agréable moment en compagnie de nos anciens.

➤ Travaux

Le Maire et les membres du conseil municipal ont eu le grand plaisir d'inaugurer la salle des Fêtes rénovée, le vendredi 10 novembre 2017, en présence des financeurs : la Députée, Frédérique Tuffnell, la Sénatrice, Corinne Imbert, le Président de la CDC, Jean Gorioux, les Conseillers départementaux, Catherine Desprez et Gilles Gay ainsi que le Chef de la Brigade de gendarmerie de Surgères, les présidents des associations locales, le personnel communal et de nombreux administrés.

La salle des Fêtes en travaux



L'inauguration



Parking cimetière



Toiture du porche



Terrain de boules - Blameré

➤ Travaux de sécurisation à l'entrée Est du village

Route de la Chardonnière



La maîtrise d'œuvre sera assurée par le Département de la Charente-Maritime qui prendra en charge 70 % des travaux

Échelle: 1/250

➤ Cimetière

Pour une meilleure gestion du cimetière, la commune s'est dotée d'un logiciel informatique qui va répertorier toutes les concessions.



➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

➤ La Maison de l'Emploi de la CDC Aunis Sud à Surgères

Dans le cadre de sa compétence Action Sociale, la Communauté de Communes Aunis Sud a mis en place une structure d'accueil du public dédiée à l'Emploi, la Formation et l'Insertion. Présente sur la ville de Surgères depuis 2000, la Maison de l'Emploi a pour objectif d'offrir un service de proximité, un accueil personnalisé et de mutualiser la documentation et l'information pour chaque usager.

Les agents de la Maison de l'Emploi vous proposent un conseil personnalisé selon votre profil : demandeur d'emploi, salarié, jeune, employeur ou entrepreneur. Depuis décembre 2015, la Maison de l'Emploi est inscrite comme partenaire au dispositif ERO (Espace Régional d'Orientation). Un conseiller en évolution professionnelle est donc présent à la Maison de l'Emploi pour renseigner ou orienter

toute personne sur le changement de travail, les formations, la création ou reprise d'entreprise,...

Horaires et contact

La Maison de l'Emploi est ouverte du lundi au vendredi :
Lundi : 10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 - Mardi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30 - Jeudi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30

**Square du Château - 17700 Surgères - 05 46 07 51 66
 maisondelemploi@aunis-sud.fr**

➤ Et si vous deveniez membre du conseil de développement de l'Aunis ?

Conséquence de la dissolution du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis, la Communauté de Communes Aunis Sud a décidé de créer un Conseil de développement commun avec la CdC Aunis Atlantique voisine. Elles lancent aujourd'hui un appel à candidature pour rassembler les citoyens volontaires au sein du nouveau Conseil de développement de l'Aunis.

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative indépendante, rendue obligatoire pour toutes les structures intercommunales de plus de 20 000 habitants. Bénévoles issus de la société civile, ses membres forment un collectif de citoyens prêts à réfléchir ensemble pour donner leur avis ou proposer aux élus des actions à mener sur le territoire.

POURQUOI UN APPEL À CANDIDATURE AUJOURD'HUI ?

À la suite de la Convention d'entente intercommunautaire signée en février 2017 entre la CdC Aunis Sud et la CdC Aunis Atlantique, le Conseil de développement concerne désormais 47 communes. Il doit donc revoir sa composition en intégrant de nouveaux membres citoyens.

QUEL ENGAGEMENT POUR LES CANDIDATS ?

Pas besoin d'être un expert ! Apportez seulement votre expérience d'habitant, de professionnel ou d'acteur associatif et votre envie de participer, au moins une fois par mois, au sein de groupes de travail thématiques. S'engager au sein du Conseil de développement de l'Aunis, c'est travailler sur des projets d'intérêt public pendant 3 ans, jusqu'au 31 décembre 2020.

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCRETS QUE PEUT MENER UN MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Le Conseil de développement a axé ses réflexions autour de 3 thématiques majeures :

- Bien se déplacer en Aunis : expertise et conseil auprès des élus, organisation de soirées à thème, à l'image de la soirée "Une voirie partagée" qui a permis à certaines communes de commencer leur diagnostic accessibilité ;
- Bien s'alimenter en Aunis : réalisation et présentation d'une enquête sur les pratiques d'achat et de fabrication dans les cantines scolaires du territoire, soirée d'échanges avec les producteurs locaux et l'intervention d'AGROBIO ;
- Bien habiter en Aunis : observation de l'urbanisation en milieu rural, participation au SCOT commun.

ENGAGEZ-VOUS, RENGAGEZ-VOUS !

Intéressé(e) par cette nouvelle expérience citoyenne ? Le bureau du Conseil de développement convoquera ses membres en assemblée générale au début du mois de décembre prochain. Toute personne motivée et habitant le territoire de l'Aunis est la bienvenue.

Vous pouvez faire acte de candidature en vous positionnant sur un collège parmi les 7 proposés : économique, social, environnemental, culturel, éducatif, associatif et scientifique.

Envoyez votre candidature à Delphine Théraud sur conseildedeveloppement@aunis-sud.fr ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82.

➤ Conservatoire

Les grandes lignes de l'Action Culturelle 2018

Le Conservatoire de Musique de la Communauté de Communes Aunis sud accueille en tant qu'établissement spécialisé, un nombre toujours plus croissant de jeunes et moins jeunes musiciens, avec près de 300 élèves pour cette nouvelle rentrée. Animé par une équipe de 16 artistes enseignants, son directeur et son équipe administrative, le Conservatoire participe activement au rayonnement de la Musique sur le territoire, à travers la diffusion de ses nombreux projets pédagogiques. Inscrites dans la programmation de l'Action Culturelle, c'est plus de 50 manifestations qui jalonnent l'année, à la rencontre de différents publics.

Le Conservatoire s'efforce de diversifier ses propositions de formation, pour être au plus près des attentes du public ; du parcours traditionnel diplômant, aux accueils différenciés, chacun peut s'épanouir à son rythme. La pratique collective, au cœur du dispositif d'enseignement, est également une entrée très appréciée du public amateur, en recherche de pratiques artistiques. Plus de 60 personnes participent à ces ateliers et se produisent en concert tout au long de l'année, dans des formations comme : les Orchestres Vent et Percussions, l'Orchestre cordes du 2nd Cycle, le Chœur mixte ou tout récemment le Grand Ensemble de Cuivres, « Le Brass Expériences » qui se produira prochainement en Vendée.

Parmi les grands rendez-vous de l'Action Culturelle 2018, vous pourrez découvrir :

- Le concert « Autour de la voix » avec les chœurs enfants et adultes du Conservatoire et de

l'EMPA d'Aigrefeuille, le 27 janvier à St-Mard.

- Le spectacle de l'Ensemble des disciplines du Conservatoire « Autour des musiques des Séries TV et de Pub » avec deux représentations samedi 3 février, à St Georges du Bois
- L'Orgue de l'Eglise de SURGERES qui sera mis en avant, lors de la journée Nationale de l'orgue, lundi 14 mai,
- Le concert de l'Ensemble vent et Percussions du 2nd cycle du Conservatoire qui accueillera un grand chef d'orchestre en invité: Didier DESCAMPS, chef de Musiques des Armées, hors cadre, chef des Equipages de la Flotte, samedi 2 juin à Aigrefeuille.
- Un Conte Musical « Méludine », qui vous emmènera dans son Marais enchanté, projet mené en partenariat avec l'Office de tourisme Aunis Marais Poitevin, à St Germain de Marencennes, le 16 juin.
- Les deux concerts des « Soirées Vocales » avec les élèves de Forges, Vandré, Vouhé, St Germain de Marencennes, Marsais. 5 juin à Surgères et le 12 juin à Forges.
- Le Festival « Cycle & Sound » qui abordera sa dixième édition, en sillonnant le territoire de la CdC Aunis Sud: le 28 avril à Ballon avec un groupe de Musiques Actuelles « Three Little bird », le 26 mai à Chambon avec un « Quatuor de Clarinettes de la Région » et le 24 juin, à Vandré avec « l'Ensemble Vent et Percussions du Conservatoire Aunis Sud ».



- Le grand Concert des Ensembles Vocaux du Conservatoire et de l'EMPA d'Aigrefeuille, qui seront accompagnés par l'Orchestre de Chambre du Conservatoire et un trio jazz, le samedi 30 juin à 20h30, au Castel Park avec au programme, entre autre, une rétrospective de la chanson française de 1868 à 2017.

Vous pouvez retrouver toutes ces manifestations en consultant le site internet de la CdC Aunis Sud et également sur la plaquette de diffusion du Conservatoire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter au 05 46 07 04 88 ou par mail : coledemusique@aunis-sud.fr ou nous suivre sur la page Facebook du Conservatoire.



Hommage à Henri Broum

Henri Broum, notre ancien maire, nous a quitté le 3 septembre 2017 à l'âge de 88 ans !

Henri Broum fut maire de Puyravault pendant près de 3 mandats (de 1977 à 1989 et de 1990 à 1995), reproduisant ainsi la tradition familiale puisque son beau-père, Octave Murzeau, avait effectué 2 mandats de

1947 à 1953 après avoir exercé pendant de longues années la fonction de 1^{er} adjoint.

Henri Broum est né à Dakar le 30 janvier 1929 où son père Claude Broum tenait un comptoir de négociants de la ville de Bordeaux en arachide. Il est arrivé à La Rochelle à l'âge de 4 ans où il a suivi sa scolarité (niveau d'études secondaires) puis a travaillé avec son père dans une agence immobilière jusqu'à son mariage avec Jeanne Murzeau en 1954. Deux enfants ont couronné cette union, Betty et Jean-Claude. Devenu agriculteur, il s'est consacré à son exploitation et ainsi qu'à la création d'une porcherie puis d'une bergerie.

Grand sportif, il a connu les belles heures du stade rochelais de rugby avec Arnaud Elissalde (la Fédérale, plus haut niveau de rugby à l'époque) et après son mariage avec le club de Surgères (champion de France).

En 1977, il se présente aux élections municipales et sera maire jusqu'en 1989 puis à nouveau après le décès de M. Barraud, de 1990 à 1995.

Il fut un maire attaché aux valeurs de la République, très proche de ses administrés. Un grand sens de l'écoute plein d'humanité, de calme et de sérénité, il a œuvré pour le bien-être de la communauté (ci-contre quelques exemples de ses actions).

Il occupait aussi les fonctions de président de la FNSEA et a reçu la décoration de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

A l'issue de son dernier mandat, il a pris une retraite bien méritée et a pu nourrir sa curiosité intellectuelle par l'actualité politique et la lecture, tout en continuant à épauler son fils dans la gestion de la propriété familiale.



REMISE DE DÉCORATIONS C.P.I. DE PUYRAVAULT



JUMELAGE PUYRAVAULT WIPPERFÜRTH - OCT 1988

Créations et travaux pendant ses mandats :

1978 :

- Création de la place publique St-Eutrope à Blameré.
- Achat d'un camion citerne à la laiterie de Vouhé pour les premiers secours d'incendie.
- Réfection de la salle des fêtes et nouvelle implantation des sanitaires.

1980 :

- Ramassage des ordures ménagères par le centre de traitement de Surgères. (arrêt du service par les employés municipaux).

1981 :

- Création du court de tennis.
- Plantation de charmes autour du bois des cruges à Blameré.

1983 :

- Création des noms de rues dans la commune.

1984 :

- achat d'un minibus Renault-traffic pour le transport des enfants

1985 :

- achat et réhabilitation de bâtiments pour le service technique

1986 :

- acquisition du terrain où se situe actuellement l'école maternelle

1989 :

- réfection de la toiture de l'église

1993 :

- numérotation des habitations

1995 :

- acquisition du terrain et bâtiments Gautron à Blameré (actuellement Espace du Ruisseau)

Extrait d'un texte d'hommage à Henri BROUM, d'un ami de la famille, Jean-Guy Laugraud.

M. Henri BROUM

Quel parcours exemplaire !

S'il a grandi à LA ROCHELLE en milieu urbain

Son mariage l'a conduit à s'installer en pleine campagne à BLAMERE

Où il est toujours resté avec son épouse.

Ils ont fondé une famille unie avec deux enfants, Betty et Jean-Claude.

M. BROUM a donc opté pour la profession d'agriculteur

Mais en fait est devenu un véritable gentleman-farmer

Chapeau et sourire permanent aux commissures des lèvres,

Son allure ne l'a nullement empêché de fournir durablement un travail conséquent.

Des options successives qu'il a tentées, en dépit d'aléas divers et surtout d'été,

Il a su à chaque fois sortir des ornières, sans bruit mais efficacement.

Parallèlement sa force tranquille, ses qualités humaines et en particulier relationnelles

L'ont amené à devenir maire, poste qui signait une notoriété locale...



Amicale villageoise de Blameré

L'Amicale Villageoise, toujours sur la brèche, a proposé, encore cette année, des animations ludiques et conviviales à l'ensemble des habitants de Puyravault, bien sûr, mais aussi à tous ceux qui souhaitent s'y associer ! Sans oublier les différents sponsors et tous les dévoués adhérents !



la traditionnelle fête villageoise « journée Thierry » a rassemblé une centaine de convives sous la frondaison des arbres de l'Espace du Ruisseau de Blameré.

7 mai 2017



La journée a débuté par la très attendue « pêche à la truite » réservée aux enfants qui s'en donnèrent à cœur joie ! Les prises ont été à la hauteur des attentes des jeunes pêcheurs !



Le prix du meilleur pêcheur a été remis à Naélo



Notre bourse horticole a ravi les amateurs de jardinage et les échanges de bons conseils n'ont pas manqué de fleurir !



Après le traditionnel apéritif offert par l'Amicale, chacun a sorti de son panier, un pique-nique avec des spécialités culinaires à partager en toute convivialité !



La vente de sacs fabriqués en paquets de café pour la lutte contre la mucoviscidose a rencontré un vif succès ! Merci pour ce bel élan de solidarité !

Contact:

francoise.maret24@orange.fr

Modèles de sacs:

muco35.free.fr/ELCLM_diapo_cafe.php

Site de l'amicale: <http://amicvillagblamere.free.fr/>

10 juin 2017

La randonnée semi-nocturne a rassemblé, victime de son succès, pas moins de **400 participants** !



L'association des chasseurs et l'amicale villageoise n'ont pas ménagé leurs efforts ; en effet, ils n'ont pas hésité à construire des ponts, tondre, faucher, sécuriser le trajet afin que les randonneurs aient un parcours aisé et agréable dans notre belle campagne !

Les étapes gourmandes ont été très appréciées et l'organisation plébiscitée à l'unanimité !



9 juillet 2017



Pour la 2ème édition, le vide-grenier dans les rues de Blaméré a été l'occasion pour nos villageois de partager un moment convivial et chaleureux. Les visiteurs ont pu apprécier les étals colorés et fournis des exposants et profiter des bonnes affaires !

La buvette et le barbecue ont connu un réel succès !

La coupe de bois de l'hiver 2016/2017

80 stères de bois de chauffage ont été faits par 16 affouagistes dans le bois du Fraigneau.

L'amicale versera, comme à l'accoutumée, 1/3 des recettes à la caisse des écoles.

Rappel: Le dimanche matin, de 10h30 à 12h30 et le soir à 18h, les amateurs de be-lote sont les bienvenus à la salle de l'Espace du Ruisseau !

Un grand merci à tous les villageois s'investissant pour la réussite de ces activités !

Agenda 2018

- 14 janvier — Jeux et galettes
- 6 mai — Journée Thierry
- 2 juin — Marche semi-nocturne
- 8 juillet — Vide-grenier

➤ Qui est "Vous et les pirates" ?

C'est l'association des parents d'élèves du RPI Vouhé-Puyravault.

Le bureau est composé de 4 membres. C'est grâce à la volonté et à l'investissement d'une dizaine de bénévoles, pour la plupart en activité que cette association existe. Même si vous avez peu de temps vous serez les bienvenus! Même si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez communiquer sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis. Nous essayons au mieux d'apporter notre soutien à l'ensemble des projets que les écoles souhaitent développer!

Notre objectif:

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes. Par exemple, nous avons reversé la somme de 1688,72€ répartie sur les deux écoles en septembre 2017.

Comment ça marche ?

En début d'année scolaire, un appel est fait vers les parents qui désirent s'investir au sein de l'association ou seulement participer aux différentes activités.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut venir à ces réunions, y apporter ses idées, ses suggestions et son aide lors des différentes manifestations dans une ambiance conviviale.

Comment nous aider ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, contactez les membres de l'association par téléphone ou courriel (indiqué en bas

de page) ou prochainement par l'intermédiaire du site internet. Vous pourrez vous y inscrire afin de participer aux différentes activités. Une information sera distribuée par les enseignants avant chaque manifestation.



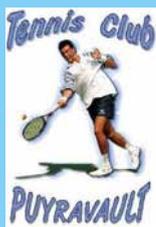
Les temps fort de l'année 2017/2018

- 19/11/2017: Vide ta Chambre "Spécial Jouets".
 - 11/12/2017: Vente de Sapin (distribution avant Noël).
 - 08/12/2017: Distribution de chocolats aux enfants de l'école maternelle de Puyravault, stand au marché de Noël : vente d'un petit goûter.
 - 15/12/2017: Distribution de chocolats aux enfants de l'école élémentaire de Vouhé, stand au marché de Noël : vente d'un petit goûter.
 - 13/05/2018: Vide-grenier à Puyravault.
 - 23/06/2018: Kermesse, Tombola à Puyravault.
- Et toute l'année, actions ponctuelles et vente de produits personnalisés par les enfants.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les deux municipalités pour leurs dons et la mise à disposition des locaux et matériels. Nous remercions aussi les équipes enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année. Nous remercions tous les parents se mobilisant en tant que bénévoles ou en tant que visiteurs aux manifestations.

Nos coordonnées : ape17700@gmail.com
Présidente : Mme Chevoleau 06 47 93 23 43



➤ Tennis Club

UN CLUB FAMILIAL

Cette année encore le club a pris part au Championnat de Printemps qui se déroule de mars à juin.

Comme depuis quelques années nous évoluons en 3^e Division départementale. Les résultats (aucune rencontre remportée) ne reflètent pas notre niveau car beaucoup de matchs ne se sont pas joués à grand-

chose, notre manque d'entraînement avant le début de la compétition nous portant souvent préjudice.

Nous finissons donc le championnat à la dernière place et nous jouerons en 2018 en 4^e division départementale, sauf un éventuel repêchage du Comité.

Nous pâtissons également, et ce depuis quelques années maintenant, d'un manque de joueurs. Chaque rencontre du championnat comporte 4 matchs de simples et un match en double. Il faut donc, pour chaque dimanche matin, un minimum de 4 joueurs prêts à en découdre. Et nous avons actuellement un effectif de... 5 joueurs !

Alors si vous avez envie de taper un peu dans la balle tout en passant des moments conviviaux, n'hésitez pas à nous rejoindre, le prix de la



licence est fixé à 40€ pour un adulte et 20€ pour les enfants et personnes de moins de 18 ans. Le prix comprend une licence FFT ainsi qu'un accès au court de la commune.

Tous les membres du TCP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018 !!!!

Nom équipe	Classement ▼▲	Points	Rencontres disputées	Match Average	Différence sets	Différence jeux
JARNE PIQUE FESSE (LA) 2	1	16	6	16	29	128
LOIX TC 2	2	16	6	14	32	129
MARANS T.C. 3	3	16	6	10	18	100
PERIGNY T.C. 5	4	12	6	-8	-14	-83
AIGREFEUILLE U.S. 1	5	8	6	-12	-24	-92
SAINT AGNANT T.C. 1	6	7	6	0	-3	-20
PUYRAVAULT T.C. 1	7	6	6	-20	-38	-162



➤ Couleur Jade

Déjà 11 ans que JADE est partie, 10 ans d'existence de l'association.

Grâce à nos efforts et aux dons récoltés, remis à l'institut Curie au professeur Delattre (environ 50 000 euros), la recherche avance à grand pas.

Manifestations 2017

- L'association, en partenariat avec le Stade Rochelais a reconduit l'opération « une jonquille pour Curie » avec l'aide de joueurs de l'équipe espoirs, ainsi qu'une journée au magasin Carrefour d'Angoulins.
- Le 02 juillet : l'association a organisé une marche champêtre à Saint Agnant ; une belle réussite avec un temps magnifique et de nombreux participants.
- Le 14 Octobre : le repas choucroute a rempli une fois de plus notre salle des fêtes, 110 convives ont apprécié la très bonne choucroute préparée par Grégory et animée d'une main de maître par Stéphane.
- Le 12 Novembre : la bourse aux vêtements a eu beaucoup de succès, avec le plein d'exposants et beaucoup de visiteurs



les 9 et 10 Décembre : Présence au marché de Noël de St Laurent de La Prée

L'association Couleur Jade remercie toutes les personnes qui nous suivent depuis toutes ces années, le bureau souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2018. Les dates des manifestations 2018 vous seront communiquées ultérieurement, l'opération « une jonquille pour Curie » est prévue le 17 ou 18 mars 2018 à l'occasion du match La Rochelle-Lyon.

Les membres de L'association Couleur Jade remercient tout particulièrement la municipalité de Puyravault pour son soutien logistique à l'occasion des manifestations organisées sur la commune, M. Trichet Damien de CSP communication pour tout ce qui est de la publicité et communication, M. Bouvet Grégory de Baty traiteur et M. Baudouin Stéphane de SBL animation pour leur implication lors du repas choucroute. MC DONALDS de Surgères et Rochefort pour leur aide à l'organisation de la marche. Un grand merci également à tous ceux qui nous soutiennent par leur présence ou par tout autre geste.



Nous vous invitons à découvrir toutes les informations relatives à l'Association en visitant le site :

<http://www.couleurjade.e-monsite.com>

La Présidente Jessica VALE

**1 Rue de la Casse aux Chevaux
17700 PUYRAVAULT**

➤ Club de La Joie de Vivre

Comme tous les ans à la même époque, nous vous présentons le bilan de nos activités :

57 adhérents + 9 en soutien du Club voisin lors de notre assemblée générale du 3 février 2017. Un repas « couscous », un repas champêtre et un repas « cowboys » ont été organisés en commun avec le club « A tout âge » où certains n'ont pas hésité à se déguiser.



Les joueurs du mardi se sont retrouvés à deux reprises pour partager l'après-midi ensemble (jeux et repas).

Une sortie à la Route de la Sardine à Saint-Gilles Croix de Vie : nos deux présidentes ont été élues « Miss Sardine » : très bonne journée, beaucoup de rigolade, promenade en petit train, visite et dégustation à la Perle des Dieux et repas animé par Noël Suzzann.



Lundi 30 octobre 2017 : le conseil d'administration a convoqué ses adhérents en assemblée générale pour leur demander quel serait le devenir de notre club en 2018 ?



Présidente et trésorier cessent leurs fonctions en fin d'année après 16 ans de service. Après un vote à mains levées, les adhérents ont décidé la fusion avec le Club de Vouhé. Affaire à suivre... Le 25 janvier 2018, une assemblée générale extraordinaire du Club des aînés de Vouhé validera ce regroupement, avec Mme TRILLO, en tant que présidente.

Le repas de Noël a eu lieu le 15 décembre 2017, salle des fêtes de Puyravault.

Le conseil d'administration vous offre ses meilleurs vœux !

➤ USAP

Le mois de mai 2016 a vu la naissance de l'USAP suite à la fusion du FCA (St-Georges du Bois /Vouhé) du FCJA (notre club de jeunes) et du club de Puyravault.

Ce nouveau projet a pour but de renforcer l'attractivité locale, de mutualiser les moyens et d'obtenir des résultats ambitieux.

Effectifs cette saison

Licenciés : 120
Seniors : 60
Jeunes : 40
Dirigeants : 30
Equipes : 8

Nous avons engagé 3 équipes seniors :

- Une équipe en 2^e division qui joue sur le stade de St Georges du bois
- Une équipe en 4^e division qui joue sur le stade de Puyravault
- Une équipe en 4^e division qui joue sur le stade de Vouhé

Les entrainements étaient encadrés la saison passée, par Baptiste RIAND et Sébastien SUIRE. Nous les remercions pour le travail effectué.

Nous retrouvons cette saison Jean-François DALES qui avait occupé ce poste de 2009 à 2015.

Les jeunes sous la responsabilité de Claude CHARRON sont représentés par les catégories :

- Prédébutants : U6(2012)
- Débutants 1, 2, 3 : U7, U8, U9 (2011, 2010, 2009)
- Poussins 1, 2 : U10, U11 (2008, 2007) en entente avec Surgères
- U12/U13 : (2006, 2005)
- U14/U15 : (2004, 2003) en entente avec Surgères

Nous remercions les nombreux sponsors qui nous accordent leur soutien sous forme de panneaux ou d'encarts publicitaires.

Merci à la commune de Saint- Georges du Bois pour le soutien apporté à notre association !

Le bureau :

Co- Présidents : BOISSINOT Laura : 07 70 61 35 68
RAMBEAU Gilles : 06 70 55 00 44
Secrétaire : GOBIN Dominique : 06 77 04 56 21
Trésorier : CLEMENCEAU Joël : 06 26 03 87 64

Catégories jeunes :

Entraînements : CHARRON Claude : 06 81 26 93 12
DALES Jean François : 06 46 51 44 52

Permanence tous les mercredis après-midi sur le stade de Saint-Georges du Bois : 05 46 27 98 16

Manifestations organisées par l'USAP saison 2017-2018

- Samedi 2 septembre 2017 : Concours de palets à Puyravault
- Samedi 25 novembre 2017 : Concours de belote à Puyravault
- Samedi 16 décembre 2017 : Noël des jeunes de l'USAP
- Vendredi 22 décembre 2017 : Repas de fin d'année des joueurs et des dirigeants
- Samedi 3 mars 2018 : Loto de l'USAP à St-Georges du Bois
- Samedi 21 Avril 2018 : Repas dansant de l'USAP à St-Georges du Bois
- Samedi 5 mai 2018 : Concours de palets + boules à St-Georges du Bois
- Dimanche 18 juin 2018 : Tournoi à 7 à St-Georges du Bois



DESCO PNEUS

Entretien
& révision
Véhicules
toutes
marques



Pneumatiques
Géométrie
Amortisseurs
Freinage
Climatisation

GARAGE EXPERT

ZI OUEST - SURGÈRES - 05 46 07 00 90



ENGIE
Ineo

RESEAUX ELECTRIQUES - TELECOMMUNICATION - EAU POTABLE - GAZ
ECLAIRAGE PUBLIC - MISE EN VALEUR - ILLUMINATIONS DE NOEL

INEO AQUITAINE
Agence Réseaux Charentes
Centre de travaux de La Rochelle
ZI de la Loge
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Tél : 05.46.00.97.80 Fax : 05.46.00.97.81



Rénovation et neuf

- Maçonnerie
- Couverture
- Charpente
- Enduit à l'ancienne
- Démoussage de toiture et Nettoyage de façade
- Pose de menuiserie...
- Isolation, cloisons sèches et bandes

**Jean Alfred
HOARAU**

06 63 78 14 24

Artisan du Bâtiment

Tél/Fax 05 46 35 32 55

18 rue d'en Haut Blameré
17700 PUYRAVAULT
jah.artisan@gmail.com

SIRET 446 854 537 00030

Denis MARCHAND

Peinture
Ravalement de façades

Papiers peints
Revêtements de sols & murs



3, rue Alfred de Vigny

17700 Surgères

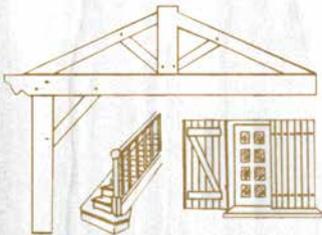
sarlmarchand.denis@sfr.fr

Tél. : 05 46 07 24 06

Port. : 06 80 96 89 07

Fax : 05 46 52 27 14

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com

P.F. SECOURGEON

Libre choix du lieu de séjour en chambre funéraire
Organisation complète des obsèques
Monuments - Caveaux

14, rue Alfred de Vigny - SURGÈRES

26, rue d'Aunis - AIGREFEUILLE

Tél. 05 46 07 49 06

Aldo ROLIN

Plombier chauffagiste

3 bis rue de la Garenne - 17700 Puyravault
06 84 69 38 94 - 05 46 00 76 05
aldo.plombier@orange.fr

Poêle à bois et granulés
Chauffage - Sanitaire
Dépannage
Energies renouvelables
Entretien
Ramonage
Electricité



Conseils-Informations
COMMUNICATIONS TERRITORIALES



www.conseil-information.com

print 33
Imprimerie en ligne



Flyers, dépliants, 3000 modèles
100% personnalisables en ligne

05 57 94 99 10 - www.print33.fr